



Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2021 - 2022

La demande de bourse nationale de lycée 1 est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.



🚀 Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée ?

- 1- Je lis la notice.
- 2- Je rassemble les documents justificatifs.
- 3- Je remplis le formulaire en pages 3, 4 et 5.
- 4- J'envoie la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.
 - Vous pouvez faire votre demande en version papier du 17 mai au 6 juillet 2021 inclus et du 2 septembre au 21 octobre 2021 inclus.



Si l'élève est dans un établissement public vous pouvez également effectuer cette demande en ligne directement sur le portail scolarité service de votre académie du 28 juin au 6 juillet (inclus) 2021 et du 2 septembre au 21 octobre (inclus) 2021 avec votre compte EduConnect².

Partie à conserver

Notice

🕍 Qu'est ce que la bourse nationale de lycée ?

La Bourse nationale de lycée vous aide à financer les frais de scolarité d'un élève, si celui-ci est scolarisé ou va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux.



🦳 Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.



🗑 Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits en classe de :

- 3ème au collège qui poursuivront leur scolarité en lycée général, technologique ou professionnel; établissement régional d'enseignement adapté (EREA) ou dans une classe complète réglementée de niveau lycée au CNED;
- 2nde, 1ère ou terminale, en lycée général, technologique ou professionnel;
- 1ère ou 2ème année de CAP;



Ne sont pas concernés par cette formation :

- Les apprentis (Pour en savoir plus rapprochez-vous de votre région)
- Les étudiants et élèves inscrits en BTS (Pour en savoir plus rendez-vous sur <u>messervices.etudiant.gouv.fr</u>)



Quels sont les critères d'obtention de cette bourse?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020.



Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence des deux conjoints qui est prise en compte.

2. Le portail Éduservices est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Il sera disponible à la rentrée scolaire en Septembre 2021.

^{1.} Articles R, 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs
- les enfants maieurs
- les enfants en situation de handicap

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour cette demande, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2020 à ne pas dépasser	18 828€	20 276€	23 171€	26 793€	30 413€	34 760€	39 104€	43 449€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez utiliser le simulateur : <u>education.gouv.fr/aides-financieres-lycee</u>

Il vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre élève et d'estimer son montant.



Quels sont les documents justificatifs à joindre?

Si vous faites votre demande jusqu'au 6 juillet 2021 inclus (première période de campagne) :

- un document mentionnant votre numéro fiscal

Le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Si vous faites votre demande à partir du 2 septembre 2021 (deuxième période de campagne) :

- une copie de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020

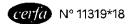
Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir				
	- Si vous faites votre demande pendant la première période de campagne : tout document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire				
Si vous vivez en concubinage ³	 Si vous faites votre demande pendant la deuxième période de campagne : l'avis d'imposition 2021 de votre partenaire sur les revenus 2020 				
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	 Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'élève 				
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CA				

→ Pour en savoir plus :

Vous pouvez contacter l'établissement d'accueil de votre élève ou consulter : <u>www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee</u>.

3. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.







Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2021 - 2022

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Cad	lre réservé à	l'établissement (Ne	rien remplir da	ns ce cadre)		
INE:			N°E	tab: / I / I	1. t. 1. 1. 1. 1	
Date	e de dépot du	dossier dans l'établisser	nent: /	1		
		Formulaire :	à compléter e	t à envoyer		
		e formulaire en majuscu ns les cases grises	les, de cocher	les cases qui	concernent votre situation et de	÷
1. Les	membres o	de la famille				
L'élève p	oour lequel	vous demandez la	bourse			
Son nom	-	• •				
Son préno						
	☐ Garçon					
		$\sqrt{I_{ij}} = I_{ij}$	Son dépa	rtement de na	aissanc e	
	de naissanc e				<u></u>	
		•		on européeni	ne 🗌 d'un autre pays	
Si l'élève e	st sous tutelle	administrative indiquez	l'organism e :			
Vous mé	ême					
□ la mèr		père 🗌 autre perso	onne en charg	e de l'élève		
	n de naissance	po.o <u> </u>	511110 511 511d1 6	0 00 1 010 10		
	n d'usage (si dif	férent)				
	nom					
•	néro fiscal					
Votre adre						
Code post	tal	Commune				
•	e téléphon e		Adresse n	nail		
		é professionnelle ?	□ Oui	□ non		
Profession	1	•				
Vous êtes	:					
□ marié		en concubinage ²	☐ divorcé	☐ veuf	☐ célibataire	

^{1.} Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

^{2.} Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre conjoint, concubin ou		ESL.		
🗍 la mère de l'élève 🛮 🗌 le père	·	tre		
Son nom de naissance				
Son nom d'usage (si différent)				
Son préno m Son numéro fiscal				
Son numero riscai Son adresse				
Code postal Comm	une			
Exerce t-il une activité professionnelle		on		
Profession	o, <u> </u>			
2. La scolarité de l'élève				
Établissement actuellement	fréquenté par l'élèv	/e *		-
Nom de l'établissement	requerice par refer			
Code postal Comm	une			
Classe actuelle où est scolarisé l'élève)			
MEF-classe - libellé court :/_	1 1 1 1 1			
KIMI CIGOTO IIMOIIO COCICO	, was fine earlier from a fine a mass from man fi			
3. Les enfants à charge d	u foyer			
		,		
Nom et prénom de chacun des	Date de naissance	Établissement scolaire	Bour	sier
enfants à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	fréquenté ou profession	oui]	non
	1 1		Lista Atlanta	
				
	1 1 .			
	1.1			
	1 1			•
. 	1 1			
	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I			
	1	3	1 !	
	1 1			

4. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné 1. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels yous n'auriez pas droit, yous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi². OUPS.couy.FR Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts. Vous avez droit à l'erreur Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation) le soussigné: ☐ la mère le père autre personne en charge de l'élève Le: / / Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant la remettre ou l'envoyer à l'établissement scolaire actuel de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice. Si vous déposez votre demande à la première période de la campagne, vous n'avez aucune démarche à effectuer à la rentrée de septembre. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité. Signature du chaf d'átablissement et Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

Observations éventuelles :

timbre de l'établissement :					

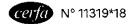
Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses, en charge du traitement des bourses de lycée.

Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@education.gouv.fr

Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil).

Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

- 1. Connectez-vous sur le site <u>oups.gouv.fr</u> pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.
- 2. En application des articles de l'article 22 de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968. L'intégralité de ces textes de loi sont disponibles sur le site <u>legifrance.gouv.fr</u>.



BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2021 - 2022 - Année de référence des revenus ; 2020

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020

				-		
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	18 828	14 904	12 658	10 209	6 345	2 480
2	20 276	16 261	13 808	11 136	7 050	2 963
3	23 171	18 970	16 110	12 993	8 460	3 927
4	26 793	21 682	18 412	14 849	9 869	4 889
5	30 413	25 748	21 864	17 634	11 984	6 335
6	34 760	29 812	25 317	20 420	14 100	7 779
7	39 104	33 878	28 770	23 202	16 215	9 226
8 ou plus	43 449	37 945	32 223	25 986	18 330	10 671
Montant annuel de la bourse	441 €	543 €	639 €	738 €	834 €	936 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée qui ne peut excéder l'échelon 3.

Montant annuel de la bourse au mérite (*) 402 € 522	2€ 642€	762€	882€	1002 €
---	---------	------	------	--------

(*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde avec une mention Bien ou Très bien au DNB

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	258€	276 €	297€	327€	360€	423€
--	------	-------	------	------	------	------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté)

341,71€